

# FONCIA BOUVET BONNAMOUR

## GESTION LOCATIVE

### BAREME MANDAT : LOTS D'HABITATION - PARKING

HONORAIRES DE GESTION COURANTE (à la charge du propriétaire)	€ HT	€ TTC
■ Honoraires de base - sur la base du total des encaissements mensuels par lot (minimum facturation 20 € TTC)	7,00%	8,40%
■ Honoraires de Garantie des Loyers Impayés - base du total des encaissements mensuels par lot	2,50%	3,00%
■ Honoraires de Garantie d'Occupation - base du total des encaissements mensuels par lot	1,80%	2,16%
■ Frais fixes de gestion (par mois et par immeuble géré)	5,83 €	7,00 €

### HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES - Lot isolé

Gestion administrative	€ HT	€ TTC
■ Frais de constitution de dossiers (type ANAH, PACT HABITAT, congés bailleur...)	191,67 €	230,00 €
■ Frais suivi dossier permis/autorisation de louer	133,33 €	160,00 €
■ Honoraires de rédaction d'acte de renouvellement ou d'avenant pour chaque partie bailleur et locataire	337,50 €	405,00 €

(dans le cadre des locations soumises à la loi du 6 juillet 1989, les honoraires facturés au propriétaire seront à minima équivalents à ceux incombant au locataire)

■ Traitement de fin de mandat, constitution et remise du dossier, par lot	159,00 €	190,00 €
■ Etablissement Etat des Risques et Pollution	45,00 €	50,40 €
■ Suivi commande diagnostics (amiante, DPE, CREP, ELEC, GAZ...)	41,66 €	50,00 €
■ Annulation-report de préavis charge locataire ou déplacement infructueux	67,00 €	80,40 €
■ Frais d'envoi postal avis d'échéance mensuel option locataire	1,16 €	1,40 €

Gestion financière	€ HT	€ TTC
■ Frais de déclaration de TVA (par trimestre)	41,67 €	50,00 €
■ Frais d'arrêté de compte locataire suite congé vente/reprise	166,00 €	199,20 €
■ Frais pour l'établissement des éléments de déclaration de revenus fonciers: par an et par immeuble géré : 1 lot	133,33 €	160,00 €
par lot complémentaire sur un même immeuble	5,00 €	6,00 €
■ Demande de dégrèvement Taxe Locaux Vacants aux impôts	à la vacation horaire	

Gestion technique	€ HT	€ TTC
■ Suivi de travaux (hors entretien courant)	à la vacation horaire	
■ Visite patrimoniale avec rapport détaillé	133,33 €	160,00 €
■ Gestion technique des états de lieux de sortie, réalisation visite virtuelle 360°	108,33 €	130,00 €
■ Suivi des travaux d'entretien courant ou à la suite d'un sinistre supérieur à 240 € TTC (sur montant des travaux TTC) (minimum de facturation 30,50 € HT soit 36 € TTC jusqu'à 500 E TTC)	5%	6%

Représentation et procédure	€ HT	€ TTC
■ Autres prestations occasionnelles (représentation du Mandant, gestion des sinistres, gestion des impayés hors lots assurés en GLL, suivi dossier conciliation, nouvelles obligations réglementaires et législatives, etc.)	à la vacation horaire	

### HONORAIRES PRESTATIONS OCCASIONNELLES Immeuble Total

Gestion immeuble	€ HT	€ TTC
Forfait non basé sur les encaissements. En sus des honoraires de gestion courante et des prestations occasionnelles		
■ Forfait trimestriel (Visite immeuble, négociation contrats, budget d'exploitation, bilan patrimonial...)	108,33 €	130,00 €
■ Faire établir état descriptif division, élaborer plan pluriannuel travaux, suivi opération gros travaux, estimation valeur vénale, suivi sinistres...	à la vacation horaire	

Gestion technique	€ HT	€ TTC
■ Suivi de travaux (hors entretien courant)	à la vacation horaire	
■ Visite patrimoniale avec rapport détaillé	133,33 €	160,00 €

<b>Vacation Horaire</b>	108,33 €	130,00 €
-------------------------	----------	----------

Barème en vigueur au 01/01/2024 FONCIA BOUVET BONNAMOUR- Siège social : 119 Avenue de Saxe 69003 LYON - 914 815 766 RCS LYON

Les prix TTC sont calculés sur la base d'un taux de TVA de 20% - Barème applicable à compter du 01 janvier 2024

FONCIA BOUVET BONNAMOUR- Siège social : 119 Avenue de Saxe 69003 LYON - 914 815 766 RCS LYON